AccÃ¨s WiFi visiteurs : Carton rouge en conformitÃ©, en lÃ©gislation pour les PME franÃ§aises !

Internet

PostÃ© par : JerryG
PubliÃ©e le : 1/10/2013 14:00:00

Olfeo, Editeur franÃ§ais dâ□□une solution de proxy et filtrage de contenus Internet, publie les rÃ©sultats de sa premiÃ¨re Ã©tude sur les **accÃ¨s WiFi visiteurs en France et leur conformitÃ© Ã la lÃ©gislation**. C'est pas joli, joli!.

Aujourdâ□□hui, de nombreuses organisations ont franchi le pas et se sont Ã©quipÃ©es d'un accÃ¨s Internet Wi-Fi destinÃ© Ã leurs visiteurs (prestataires, partenaires ou clients) sans Ãªtre forcÃ©ment conscientes des enjeux de taille relatifs au respect de la lÃ©gislation franÃ§aise et aux risques de sÃ©curitÃ© pour le systÃ¨me dâ□□information.

Â« *Fournir un accÃ¨s Internet Ã des visiteurs, liÃ©s contractuellement ou non Ã lâ□□entreprise, nâ□□est pas sans danger pour une organisation* Â», alerte **Alexandre SouillÃ©**, prÃ©sident dâ□□Olfeo. Â« *En laissant libre accÃ¨s Ã leur rÃ©seau Internet, certaines organisations engagent leur responsabilitÃ© au civil et pÃ©nal en Ã©tant dans lâ□□incapacitÃ© dâ□□identifier leurs visiteurs. Câ□□est pourquoi il vaut mieux maÃ®triser les obligations et connaÃ®tre la lÃ©gislation, avant de se lancer. Notre Ã©tude montre malheureusement que les organisations nâ□□ont pas pris conscience ou ignorent les risques qui pÃ¨sent sur elles.* Â»

Trois piliers Ã respecter : IDENTIFICATION, INFORMATION ET FILTRAGE

Dans la mesure oÃ¹ le visiteur nâ□□est pas identifiÃ© et identifiable, seule lâ□□organisation est responsable des comportements dÃ©viants sur Internet. Aujourdâ□□hui il est obligatoire pour une entreprise ou une administration dâ□□identifier et de conserver toutes traces (logs, donnÃ©es de connexion, etc.) qui serviront de preuves pour poursuivre quelquâ□□un ou pour protÃ©ger lâ□□entreprise de quelquâ□□un qui a mal agit et pour lequel la responsabilitÃ© primaire de

lâ□□entreprise est engagÃ©e.

Une organisation a aussi pour obligation de veiller Ã limiter les accÃ¨s Internet afin de bloquer les contenus reconnus illicites en France (jeux dâ□□argents illicites, vente de tabacâ□¦). Elle doit Ã©galement Ãªtre en mesure dâ□□identifier des populations de mineurs, auprÃ¨s desquels les accÃ¨s Internet doivent Ãªtre spÃ©cifiquement limitÃ©s pour la pornographie, les contenus violentsâ□¦

Enfin dans la mesure oÃ¹ lâ□□organisation identifie un visiteur, elle collecte des informations personnelles. Ce dernier doit Ãªtre informÃ© des conditions dâ□□accÃ¨s et de rectification ou dâ□□opposition Ã ses donnÃ©es.

Principaux rÃ©sultats. Sur lâ□□ensemble des hotspots testÃ©s par Olfeo on peut noter que :

â□□ Identification : Quatre Ã©tapes doivent Ãªtre respectÃ©es au niveau de lâ□□identification et de la conservation des donnÃ©es de connexion. Or, Ã lâ□□issue de la troisiÃ¨me Ã©tape, on peut noter que 91 % des organisations ne connaissent pas lâ□□identitÃ© de leurs visiteurs et pire seuls 6 % des lieux testÃ©s sont en conformitÃ© avec la lÃ©gislation aprÃ¨s la quatriÃ¨me et derniÃ¨re Ã©tape !

Les espaces publics et les administrations testÃ©s semblent les plus sensibilisÃ©s Ã ces risques puisque respectivement 50% et 35% dâ□□entre eux respectent les 4 Ã©tapes indispensables afin de protÃ©ger lâ□□entreprise et rÃ©pondre favorablement aux obligations lÃ©gales en la matiÃ¨re.

â□□ Information : Lorsque les donnÃ©es Ã caractÃ¨re personnel dâ□□un visiteur sont enregistrÃ©es, ce dernier doit Ãªtre informÃ© de ses droits d'accÃ¨s, de modification, de rectification et de suppression de ses donnÃ©es conformÃ©ment au droit Informatique et LibertÃ©s. 86 % collectent illÃ©galement des informations personnelles sur leurs visiteurs.

â□□ Filtrage : Un site peut Ãªtre reconnu illicite au regard de son contenu (pÃ©dopornographie, terrorisme, etc.) ou de ce quâ□□il commercialise (armes, drogues, etc.). Lâ□□organisation a Ã©galement lâ□□obligation de limiter les accÃ¨s auprÃ¨s dâ□□un public mineur. Si 48% des organisations limitent certains accÃ¨s Internet et sont en mesure de filtrer aucune ne filtre lâ□□ensemble des contenus reconnus illicites en France. Pire, sur les 3% dâ□□organisations testÃ©es qui contrÃ´lent lâ□□Ã¢ge de leurs visiteurs seuls 70% des types de contenus interdits Ã ces populations sont bloquÃ©s.

Â« *Lorsque nous avons lancÃ© cette Ã©tude, nous Ã©tions certains que les chiffres seraient intÃ©ressants, mais pas que les rÃ©sultats seraient si catastrophiques* Â», prÃ©cise **Alexandre SouillÃ©**. Â« *Ils dÃ©montrent que bien souvent les moyens pour identifier, informer et filtrer sont mis en Å□uvre mais ne sont pas exhaustifs ou mal implÃ©mentÃ©s. Les solutions utilisÃ©es pour le filtrage sont trÃ¨s souvent des listes noires gratuites objectivement insuffisantes sur des catÃ©gories difficiles comme la pÃ©dopornographie ou la contrefaÃ§on. TrÃ¨s peu dâ□□entreprises sont en totale conformitÃ© avec la lÃ©gislation, il y a donc une vÃ©ritable prise de conscience qui doit avoir lieu au sein des organisations quand aux obligations et surtout les risques dont elles peuvent Ãªtre tenues pour responsables.* Â»